SERVIMO

LE PARTENAIRE MAINTENANCE DE VOTRE PATRIMOINE IMMOBILIER

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4091322

N/REF : 30/08/2024 16H46 C:005360 I:21404
V/REF : 957942
V/Email reçu le Vendredi 30/08/2024 a 16H46

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 00435
IMMEUBLE : 3/5 PRINTEMPS -0435
2/3/5, RUE DU PRINTEMPS
.
69120 VAULX EN VELIN

Vaulx en Velin, le 24 Septembre 2024

Référence Marché: M_230809003-1
LOCALISATION : ALLEE PRINTEMPS - CYLINDRE A RECUPERER A L'AGENCE (PASS 1) 31 RUE LOUIS GUERIN VILLEURBANNE
CONTACTER GARDIEN SUR PLACE - TEL:*06 32158219*
MOTIF : INTERVENIR POUR OUVERTURE LOCAL 3 PRINTEMPS ET REMPLACEMENT CYLINDRE : REMPLACEMENT A EFFECTUER LUNDI 02/09 MATIN
Donneur d'ordre : M. B CARRE

==========

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de serrurerie.

LE 02/09 A 13H45 :
RECUPERATION DU CYLINDRE EN AGENCE
OUVERTURE PORTE LOCAL 3
DEPOSE ET REMPLACEMENT DU CYLINDRE
REGLAGE ET AJUSTEMENT DE LA PORTE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 03/09/24 a 13H27 M. B CARRE

==========

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	55,62	55,62
1,00	MS00053-Reglage de porte de hall/ext.	2	50,56	50,56
1,00	MS00036-FP.Cylindre/demi cylindre europ.	2	50,56	50,56

SERVIMO

LE PARTENAIRE MAINTENANCE DE VOTRE PATRIMOINE IMMOBILIER

FACTURE N° 4091322

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	156,74
T.V.A. a 10,00%	15,67
TOTAL T.T.C. .....En EURO _____	**172,41**

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2024
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Bon de Commande

N° : 957942 du 30/08/2024

Pr.

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif [X] Individuel [ ]

- 2 ans [ ] Non Conventionné [ ]

Fournitures seules [ ]

Travaux dits urgents [ ] Si coché, reporter la mention "Travaux Urgents" sur la facture

Exemplaire à joindre à la facture dont le libellé sera conforme aux instructions figurant au bas de page

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

Lieu d'intervention

RUE DU PRINTEMPS
69120 VAULX EN VELIN

Référence de la Demande

THCMEEPCI Tvx hors contra Menuiseries ext Partie cne int.

01-EE-2211-ENT-61563100

Marché : M - 230809003-1

00435 VAULX EN VELIN 14 COL PLUS + 10 Gar.

Délai

Date limite exécution : 14/09/2024

Observations

CILYNDRE A RECCUPERER A L'AGENCE (PASS1)
31 RUE L GUERIN VILLEURBANNE

Prestation à réaliser		Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001	Forfait déplacement OUVERTURE LOCAL 3 PRIMTEMPS + REMPLACEMENT CYLINDRE : CILYNDRE A RECCUPERER AL'AGENCE (PASS1) AU 31 RUE LOUIS GUERIN 69100 VILLEURBANNE REMPLACEMENT A EFFECTUER LUNDI 02/09 MATIN ; CONTACT GARDIEN SUR PLACE M TOUIZRAR AU 06.32.15.82.19	1,00	55,62	55,62	5,56	61,18
MS00004	Intervention d'urgence, ouverture de porte	1,00	101,13	101,13	10,11	111,24
MS00028	MENUISERIE SERRURERIE EXTERIEURE	1,00				

Total H.T.	**156,75**
Total TVA	**15,67**
Total TTC	172,42

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

Bon de Commande

N° : 957942 du 30/08/2024

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par CARRE Bruno le 30/08/2024

Le Responsable d'Agence.

Alban BLOCHET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement

☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) . . . . . .

Les travaux sont réalisés dans :

☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☒ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de . . . . . millièmes de l'immeuble

☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **RUE DU PRINTEMPS 69120 VAULX EN VELIN**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)

☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés

☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l' ouvrage ☐ Huisseries extérieures

☐ Closions intérieures ☐ nstallations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques

☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %

☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE** le **30/08/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 957942